

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MANCHOIS SOUSCRIPTIONS PUBLIQUES ET MECENAT

La mobilisation et l'implication de la population et des acteurs économiques dans les projets de sauvegarde permettent une appropriation de ce patrimoine par les habitants et facilitent sa mise en valeur historique ainsi que son animation culturelle.

L'existence ou la création d'une association de sauvegarde portée par des bénévoles motivés contribue à la mise en place de collectes ou à la recherche de mécénat, permettant de conforter le plan de financement des maîtres d'ouvrages, en complément des aides publiques. Elle permet aussi de créer, autour du projet, une dynamique de mise en valeur et d'animation à long terme.

ORGANISME	OBJECTIFS	COORDONNÉES
<p>FONDATION DU PATRIMOINE</p>	<p>Créée par la loi en 1996, reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a comme mission de participer à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine qu'il soit architectural, artisanal, environnemental ou concernant les savoir-faire et les métiers d'art. Le Département de la Manche soutient financièrement la Fondation du patrimoine, via une subvention annuelle de fonctionnement et collabore régulièrement à ses actions.</p> <p>La fondation apporte son aide par l'intermédiaire de nombreux dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'attribution du label pour les propriétaires privés permettant de bénéficier d'une déduction fiscale - Les collectes de fonds - Le mécénat (accords avec grandes entreprises) - Des opérations de produits-partage qui font de la consommation un acte solidaire. - La Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern est déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ - Le prix Sesame récompensant des projets de sauvegarde d'églises exemplaires <p>Le fonds régional La fondation du patrimoine (délégation Normandie) a signé une convention avec la Région Normandie pour la gestion de crédits destinés à la sauvegarde du petit patrimoine rural et vernaculaire non protégé, ainsi que les églises (prioritairement les travaux de mise en sécurité et aides globales pour les églises label « patrimoine normand »)</p> <p>Le Club des mécènes Le club d'entreprises « Mécènes du Patrimoine de la Manche » a pour objectif de fédérer des entreprises désireuses de contribuer à des projets de restauration caractéristiques du patrimoine local et à forte identité territoriale. Le club fédère 11 entreprises de la Manche.</p>	<p>Délégation Normandie Château de Bénouville - BP 05 14970 Bénouville 02 31 91 15 77</p> <p>normandie@fondation-patrimoine.org</p> <p>https://www.fondation-patrimoine.org/fondation-du-patrimoine/normandie/presentation#section-0</p> <p>www.fondation-patrimoine.org</p> <p>https://www.fondation-patrimoine.org/c/soumettre-un-projet/obtenir-une-aide-financiere/prix-sesame/397</p> <p>https://www.normandie.fr/sites/default/files/2023-07/communiqué-politique-patrimoine2023.pdf</p> <p>https://www.fondation-patrimoine.org/fondation-du-patrimoine/normandie/club-mecenes-du-patrimoine-de-la-manche</p> <p>Jean-Francois Louvet jflaa@wanadoo.fr 06 82 32 57 97</p>

SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS & LA JUNIOR ENTREPRISE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE	<p>La Sauvegarde de l'Art français, association créée en 1921, reconnue d'utilité publique, mécène les communes rurales, essentiellement pour préserver le clos et le couvert de leurs églises et chapelles construites avant 1800, inscrites au titre des monuments historiques ou non protégées. La Fondation peut cependant soutenir d'autres projets via des souscriptions publiques.</p> <p>En partenariat avec la Junior entreprise de l'École du Louvre, l'opération « Le plus grand musée de France » veut contribuer à faire connaître les œuvres d'art « oubliées », en appelant les Français à être mécène de leur conservation et de leur mise en valeur.</p>	<p>22, rue de Douai 75009 Paris 01 48 74 49 82 contact@sauvegardeartfrancais.fr https://www.sauvegardeartfrancais.fr/demander-une-aide/ [sauvegardeartfrancais.fr]</p> <p>Contact Manche Nord : Sinikka Gallois galloissinikka@orange.fr Contact Manche sud : Catherine Devos devoscat@wanadoo.fr</p> <p>http://leplusgrandmuseedefrance.com/</p>
FONDATION VMF (VIEILLES MAISONS FRANÇAISES)	<p>La Fondation VMF dispose de deux moyens d'action principaux pour venir en aide aux propriétaires de sites en péril :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement direct d'une partie des travaux d'urgence par le biais de conventions de financement entre le propriétaire et la Fondation VMF. - Organisation de collectes pour le compte des maîtres d'ouvrage publics ou associatifs. Conventions de mécénat grâce au dispositif Mécénat «MH privé», qui permet à un propriétaire privé d'un immeuble protégé au titre des Monuments historiques, ou bénéficiant d'un label Fondation du patrimoine, de faire appel au mécénat populaire afin de financer des travaux de conservation ou de restauration. 	<p>Fondation VMF 93, rue de l'Université 75007 Paris 01 40 62 61 71 www.fondationvmf.org</p> <p>Contact déléguée Manche : https://www.vmfpatrimoine.org/vie-du-reseau/manche vmf50@vmfpatrimoine.org</p>
DEMEURE HISTORIQUE	<p>La Demeure Historique est habilitée à signer des conventions de mécénat avec les propriétaires-gestionnaires de monuments et de jardins historiques privés. Elle collecte des dons (en numéraire, en compétence ou en nature) affectés à leur restauration et à leur mise en accessibilité. la Demeure Historique étudie l'éligibilité des projets. Elle établit les conventions adaptées aux programmes de travaux envisagés. Grâce aux dons qu'elle perçoit, elle paye les factures des entreprises réalisant les travaux, au fur et à mesure de l'avancement du projet</p>	<p>https://www.demeure-historique.org/nos-missions/financement/mecenat/ mecenat@demeure-historique.org s.detocqueville@gmail.com</p> <p>02 33 54 31 43</p>
FONDATION DU CREDIT AGRICOLE – PAYS DE FRANCE	<p>Son soutien vise à pérenniser et valoriser le patrimoine architectural, culturel et naturel des régions françaises, avec un but précis : le maintien ou le développement d'une activité économique, culturelle ou sociale au niveau local.</p>	<p>www.ca.fondationpaysdefrance.org</p>
FONDATION DU CREDIT MUTUEL CREAENIR	<p>L'association favorise la réalisation de projets tournés vers l'emploi, la jeunesse, le lien social. Elle examine tout projet économique, culturel, sportif qui contribue au développement local sur ce territoire.</p>	<p>http://creavenir.org/</p>
FONDATION GRAND OUEST BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST	<p>https://www.fondation-bpgo.fr/ Véronique Poletto, déléguée</p>	

PELERIN MAGAZINE	Le concours « Un patrimoine pour demain » concerne le patrimoine religieux (restauration, création)	https://www.lepelerin.com/patrimoine/le-grand-prix-pelerin-du-patrimoine
ARC-NUCLEART	Le concours « Sauvez le patrimoine de votre commune » concerne la restauration des biens culturels majoritairement en bois appartenant aux communes, hors objets classés MH ou des collections des « Musées de France ».	ARC-Nucléart CEA - Grenoble 17 rue des Martyrs 38054 Grenoble cedex 9 04 38 78 35 52 www.arc-nucleart.fr
FONDATION LANGLOIS	Fondation privée qui apporte son soutien financier pour la sauvegarde du patrimoine immobilier et mobilier (œuvres d'art)	Fondation Langlois Mme Lustiger, présidente 30 Boulevard L'Hotelier 35 800 Dinard
FONDATION NOTRE-DAME FONDS PRYA	Fonds PRYA Petit patrimoine religieux (croix, calvaires, oratoires, chapelles)	Fondation Notre Dame - Fonds PRYA 10 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris Dominique Tauveron dtauveron@fondationnotredame.fr 01 78 91 91 26 https://www.fondationnotredame.fr/nos-actions/domaines-intervention/patrimoine
COLLECTES	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialisées : https://www.culture-time.com ; https://dartagnans.fr - Généralistes : www.mymajorcompany.com ; http://fr.ulule.com ; www.kisskissbankbank.com 	

EN SAVOIR PLUS :

MISSION MECENAT DU MINISTERE DE LA CULTURE	Guides, formulaires, documentation sur le mécénat, mis en ligne	http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Mecenat
GUIDE DES MECENES	Répertoire de mécènes potentiels	http://www.admical.org